

**Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire**

Cosy / n° 07 / 2024

Délibération du Comité syndical
Séance du 6 février 2024

Participations relatives aux travaux d'électrification, aux travaux d'éclairage public et à la maintenance et exploitation de l'éclairage public

L'an deux mille vingt-quatre, le six février à neuf heures trente, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le trente et un janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance ordinaire, au siège du syndicat, 9 route de la Confluence, ZAC de Beuzon à Écouflant (49000), sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY.

Sur les 46 membres en exercice, 34 membres étaient présents, 3 pouvoirs ont été donnés :

MEMBRES	DÉSIGNÉ(E) PAR	CIRCONSCRIPTION	PRÉSENT	EXCUSÉ	ABSENT
BELLARD Louis-Luc		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
BERNAUDEAU David	DOUE EN ANJOU	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE	x		
BIAGI Robert		ANGERS LOIRE METROPOLE			x
BIGEARD Jacques	MONTREVAULT SUR EVRE	CIRCO. DES MAUGES	x		
BOURGEOIS Daniel		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
BROSSELIER Pierre	BLAISON SAINT-SULPICE	CIRCO. LOIRE LAYON AUBANCE			x
CHIMIER Denis		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
COQUEREAU Franck		ANGERS LOIRE METROPOLE			x
DAVY Jean-Luc	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	CIRCO. ANJOU LOIR ET SARTHE	x		
DECAENS Christine	LYS-HAUT-LAYON	CIRCO. DU CHOLETAIS	x		
DENIS Adrien	NOYANT VILLAGES et BAUGEOIS VALLEE	CIRCO. BAUGEOIS VALLEES	x		
DESOEUVRE		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
DUPERRAY Guy		ANGERS LOIRE METROPOLE			x
GEORGET David	LE LION D'ANGERS	CIRCO. VALLÉES DU HAUT ANJOU	x		
GIRAULT Jérémy		ANGERS LOIRE METROPOLE			x
GODIN Eric		ANGERS LOIRE METROPOLE		x	
GRENOUILLEAU Patrice	CHEMILLE EN ANJOU	CIRCO. DES MAUGES	x		
GUICHARD Virginie	VALLEES DU HAUT ANJOU	CIRCO. VALLEES DU HAUT ANJOU			x
GUILLET Priscille	LOIRE LAYON AUBANCE	CIRCO. LOIRE LAYON AUBANCE	x		
HERVE Dominique	CA DU CHOLETAIS	CIRCO. DU CHOLETAIS	x		
HIE Arnaud suppléé par Jacky MIGNOT		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
JEANNETEAU Annick	CHOLET	CIRCO. DU CHOLETAIS	x		
LARDEUX Dominique		SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU	x		
LEROY Monique suppléée par Patrick CHARTIER		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
MARTIN Jacques-Olivier		ANGERS LOIRE METROPOLE		x	
MARY Jean-Michel	BEAUPREAU EN MAUGES	CIRCO. DES MAUGES	x		

MEMBRES	DÉSIGNÉ(E) PAR	CIRCONSCRIPTION	PRÉSENT	EXCUSÉ	ABSENT
MARY Yves	OMBREE D'ANJOU	CIRCO. ANJOU BLEU	x		
MOISAN Gérard		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
MORINIERE Alain	LE MAY SUR EVRE	CIRCO. DU CHOLETAIS	x		
MOUSSERION Eric	ANTOIGNE et CA SAUMUR VAL DE LOIRE	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE		POUVOIR	
NERRIERE Paul	SEVREMOINE	CIRCO. DES MAUGES		POUVOIR	
PAVAGEAU Frédéric	CA DU CHOLETAIS	CIRCO. DU CHOLETAIS	x		
PONTOIRE Dominique	BELLEVIGNE LES CHATEAUX	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE	x		
POQUIN Franck		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
POT Christophe	BAUGEOIS VALLEE	CIRCO. BAUGEOIS VALLEES	x		
POUDRE Joëlle	BEGROLLES EN MAUGES	CIRCO. DU CHOLETAIS	x		
RAIMBAULT Jean-François		ANGERS LOIRE METROPOLE		POUVOIR	
RAIMBAULT Denis	MAUGES COMMUNAUTE	CIRCO. DES MAUGES	x		
ROCHARD Bruno	MAUGES SUR LOIRE	CIRCO. DES MAUGES	x		
SOURISSEAU Sylvie	LOIRE LAYON AUBANCE	CIRCO. LOIRE LAYON AUBANCE	x		
STROESSER Delphine	ETRICHE	CIRCO. ANJOU LOIR ET SARTHE	x		
TALLUAU Gilles	VARENNES SUR LOIRE et CA SAUMUR VAL DE LOIRE	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE	x		
TASTARD Thierry		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
TRAMIER Teddy	OREE D'ANJOU	CIRCO. DES MAUGES		x	
TOURON Eric	DISTRE	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE	x		
YOU Didier		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		

Paul NERRIÈRE, délégué de la circonscription des Mauges, a donné pouvoir de voter en son nom à Denis RAIMBAULT, délégué de la même circonscription.

Eric MOUSSERION, délégué de la circonscription Saumur Val de Loire, a donné pouvoir de voter en son nom à Gilles TALLUAU, délégué de la même circonscription.

Jean-François RAIMBAULT, délégué d'Angers Loire Métropole, a donné pouvoir de voter en son nom à Franck POQUIN, délégué de la même circonscription.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1111-9 et suivants, L. 5212-26, L. 5711-1 et suivants ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2019-122 du 14 août 2019 ;

Vu le règlement financier du Siéml, modifié en dernier lieu par la délibération du comité syndical du Siéml n° 103/2023 du 12 décembre 2023 ;

Vu le budget principal 2023 du Siéml, approuvé par délibération du comité syndical n°18/2022 du 27 mars 2023 et modifié par délibérations n° 33/2023 du 27 juin 2023 relative à la DM1, n° 65/2023 du 17 octobre 2023 relative à la DM2, n° 87/2023 du 12 décembre 2023 relative à la DM3 ;

Considérant qu'il convient de procéder aux ajustements intervenus dans les différents programmes relatifs aux travaux d'électrification, aux travaux d'éclairage public et à la maintenance et exploitation des réseaux d'éclairage public en raison d'opérations nouvelles, modifiées ou reportées ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** les opérations mentionnées ci-après et de solliciter les participations auprès des communes et EPCI concernées, dont la liste et le détail figurent en annexes :
 - o travaux sur le réseau de distribution d'électricité :
 - les projets nouveaux et modifiés d'effacement des réseaux (basse tension électrique et d'éclairage public) ainsi que les montants des participations y afférent (annexe 1) ;
 - o travaux sur le réseau d'éclairage public :
 - les extensions et rénovations des réseaux d'éclairage public (projets nouveaux et modifiés) (annexe 2) ;
 - l'adaptation des réseaux d'éclairage public pour l'alimentation d'équipements de vidéo projection (annexe 3) ;
 - la participation forfaitaire pour la réalisation de travaux sur le réseau d'éclairage public appelée auprès des collectivités percevant directement la part communale de la TICFE, telle que prévue par l'article II.2.2 du règlement financier du Siéml susvisé, à raison de 13,90 € TTC par lanterne (annexe 4) ;
 - o maintenance et exploitation des réseaux d'éclairage public :
 - travaux ponctuels sur le réseau d'éclairage public (annexe 5) ;
 - dépannages des réseaux d'éclairage public du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 (annexe 6) ;
 - la participation forfaitaire particulière à verser par le Siéml à Angers Loire Métropole au titre de la maintenance préventive et de l'exploitation 2024 sur les communes pour lesquelles le Siéml perçoit la part communale de la TICFE, à hauteur de 4 € TTC par lanterne installée, telle que prévue à l'article III.2.2.2 du règlement financier du Siéml susvisé (annexe 7).

Précise que :

- les dépenses et les recettes correspondantes sont inscrites au budget primitif 2023, chapitres 23 « travaux en cours » et 13 « subventions d'équipement » ;
- la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application *Télérecours Citoyens* accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Nombre de délégués en exercice :	46
Nombre de présents :	34
Nombre de votants :	37
Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	37

Document certifié conforme,
A Écouflant, le 6 février 2024,
Le Président du Syndicat,
Jean-Luc DAVY



Annexe 1

Participation PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Effacement de réseaux

Commune	Commune déléguée	N° Opération	Libellé	MONTANT des TRAVAUX (€ Net de Taxe)	Montant de la participation demandée à la Commune (€ Net de Taxe)
MONTREUIL JUIGNE		214.22.07	EFFACEMENT DES RESEAUX RUE JULES FERRY	55 750,00 €	11 150,00 €
NOYANT VILLAGES	NOYANT	228.23.01	Rue de Beauvais et rue de Touraine	102 060,00 €	20 420,00 €
ROCHEFORT S/ LOIRE		259.18.02	EFFACEMENT DES RESEAUX RD106	538 180,00 €	107 640,00 €
SEGRE EN ANJOU BLEU	St MARTIN DU BOIS	331.18.17	CENTRE BOURG (RD 78)	5 060,00 €	1 020,00 €
SEVREMOINE	St MACAIRE EN MAUGES	301.21.24	Effacement rue St Louis	100 670,00 €	20 140,00 €
SEVREMOINE	St GERMAIN S/MOINE	301.21.32	Effacement des réseaux rue des Mauges - rue St Jean	231 970,00 €	92 790,00 €

Annexe 2

Participation PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Eclairage Public

Commune	Commune déléguée	N° Opération	Libellé	MONTANT des TRAVAUX (€ Net de Taxe)	Montant de la participation demandée à la Commune (€ Net de Taxe)
Extension des Réseaux d'Eclairage Public Hors Lotissement d'Habitation et d'activité					
BAUGE EN ANJOU	BAUGE	018.23.07	Déplacement candélabre chemin de la Noue lié au projet Novalys	470,00 €	360,00 €
BEAUPREAU EN MAUGES	GESTE	023.23.12	Extension Ecl public rue de Vendée	10 820,00 €	8 120,00 €
CHEMILLE EN ANJOU	CHEMILLE	092.18.19	ECLAIRAGE DU CHEMIN DES GRILLAUX	24 980,00 €	18 740,00 €
DOUE EN ANJOU	CONCOURSON S/ LAYON	125.18.03	Renforcement BT P15 Grande Ouche Route des Verchers et rue du Prieuré	8 060,00 €	6 050,00 €
MAUGES SUR LOIRE		244.21.01	Extension d'éclairage pour pose de Vidéosurveillance	74 460,00 €	48 400,00 €
MONTREVAULT SUR EVRE	St PIERRE MONTLIMART	218.21.18	RENOVATION PROJECTEURS - Stade de l'Ecusson	81 170,00 €	60 880,00 €
SEICHES S/ LE LOIR		333.20.01	Giratoire RD94, pont de Montreuil S/Loir (déviation CG49)	10 170,00 €	7 630,00 €
SEVREMOINE	RENAUDIÈRE	301.22.17	Aménagement Coeur de Bourg	2 640,00 €	1 980,00 €
SEVREMOINE	St GERMAIN S/MOINE	301.21.10	EXTENSION IMPASSE DE LA MEDIATHEQUE	19 140,00 €	14 350,00 €
VIVY		378.23.01	Amenagement coeur de bourg: Requalification de la place Auguste Harrault et de l'avenue des Deux Soeurs	2 230,00 €	1 670,00 €
Rénovations des Réseaux d'Eclairage Public					
CHALONNES S/ LOIRE		063.22.02	Cheminement piétons - Eglise St Maurille	6 440,00 €	4 190,00 €
CHEMILLE EN ANJOU	CHEMILLE	092.23.17	Réno Ecl public chemillé prog 2024	1 120,00 €	840,00 €
CHEMILLE EN ANJOU	TOURLANDRY	092.23.02	Réno 2023 rue de la Gagnerie et rue du Stade	10 390,00 €	6 760,00 €
DISTRE		123.23.05	renovation EP programme 2023: ZA du Champ Blanchard rue de l'Europe	13 150,00 €	8 550,00 €
MONTREUIL BELLAY		215.23.01	renovation EP programme 2023: ZA de Méron rue de l'Est, rue de L'Espagne, rue des Cailles, rue des Perdrix et rue des Outardes	37 570,00 €	28 180,00 €
OREE D'ANJOU		069.22.12	Rénovation d'Eclairage 2022 - Liré - St Laurent des Autels	53 970,00 €	40 480,00 €
SEGUINIÈRE (LA)		332.23.02	Rénovation 2023 - Mats Bois chemin du moulin de la cour	27 290,00 €	15 600,00 €
SEVREMOINE	MONTFAUCON - MONTIGNE	301.23.07	Rénovation éclairage public 2023 - Rues d'Anjou, des Amourettes, St Sauveur, Moulin, St Lazare, Motte, Gendarmerie, Misericorde, Aigüefoux	19 110,00 €	14 330,00 €
TREMENTINES		355.23.02	Rénovation d'éclairage 2023 - rue des Mauges	21 240,00 €	13 810,00 €
VEZINS		371.23.02	Rénovation d'Eclairage 2023 rue d'Anjou et Parking de l'école St Joseph	52 870,00 €	34 370,00 €
Rénovations des Réseaux d'Eclairage Public Liés à un Renforcement					
CHEMILLE EN ANJOU	VALANJOU	092.20.31	Renforcement BT P0041 BRG JOUE	28 020,00 €	14 010,00 €
OREE D'ANJOU	BOUZILLE	069.19.24	Renfo BT P22 Paragellerie - Rue des Arcis	11 260,00 €	5 630,00 €

Annexe 2

Commune	Commune déléguée	N° Opération	Libellé	MONTANT des TRAVAUX (€ Net de Taxe)	Montant de la participation demandée à la Commune (€ Net de Taxe)
ROMAGNE		260.22.04	Renforcement BT P13 MENARDIERE - rue de Bel Air et rue Nationale	51 550,00 €	25 780,00 €
SEVREMOINE	LONGERON	301.21.35	Renforcement P55 CURE - Effacement place de la Libération	38 890,00 €	19 420,00 €

Annexe 3

Participations

Travaux d'adaptation des réseaux d'éclairage public pour l'alimentation d'équipements de vidéoprotection (annule et remplace les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

OPERATION	COLLECTIVITE	NATURE DE L'OPERATION	Montant travaux HT maximum en €	Taux de participation demandé	Montant de la participation maximum en €
EP018-23-542	BAUGE_EN_ANJOU (Baugé)	Vidéoprotection au mât n°4 (Point C), Avenue de Paris	6 820,67 €	75%	5 115,50 €
EP018-23-537	BAUGE_EN_ANJOU (Baugé)	Vidéoprotection au point n°587 (Point B), Avenue d'Angers	1 746,15 €	75%	1 309,61 €
EP018-23-536	BAUGE_EN_ANJOU (Baugé)	Vidéoprotection au point n°945 (Point F), Avenue du Général de Gaulle	1 837,10 €	75%	1 377,83 €
EP018-23-535	BAUGE_EN_ANJOU (Baugé)	Vidéoprotection au point n°367 (Point E), Rue du Pont des Fées	2 579,12 €	75%	1 934,34 €
EP097-23-99	BAUGE_EN_ANJOU (Cheviré-le-Rouge)	Mise à disposition du réseau pour la vidéoprotection au point n°83 (Point O), Rue du Docteur Alexis Carrel	898,98 €	65%	584,34 €
EP101-23-104	BAUGE_EN_ANJOU (Clefs)	Vidéoprotection au point n°15-2 (Point J), Place des Tilleuls	1 560,38 €	65%	1 014,25 €
EP092-23-356	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	8 620,25 €	65%	5 603,16 €
EP092-23-371	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	2 435,36 €	65%	1 582,98 €
EP092-23-361	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	7 973,29 €	65%	5 182,64 €
EP092-23-368	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	2 887,61 €	65%	1 876,95 €
EP092-23-370	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	2 966,69 €	65%	1 928,35 €
EP092-23-366	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	4 040,69 €	65%	2 626,45 €
EP092-23-357	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	2 148,84 €	65%	1 396,75 €
EP092-23-359	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	8 159,02 €	65%	5 303,36 €
EP092-23-360	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	2 620,21 €	65%	1 703,14 €
EP092-23-364	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	3 015,03 €	65%	1 959,77 €
EP092-23-362	CHEMILLE_EN_ANJOU (Chemillé)	Mise à disposition d'un régime 24h/24 pour vidéoprotection	5 171,69 €	65%	3 361,60 €
			65 481,08 €		43 861,01 €

Annexe 4

Participations forfaitaires d'intervention 2024

pour la réalisation de travaux sur le réseau d'éclairage public pour les communes percevant directement la TCCFE

Versement par la collectivité à raison de 13,90€ / lanterne (Article II.2.2 - Règlement financier Cosy/n°72/2019)

COLLECTIVITE	Montant de la participation maximum en €
ANGERS LOIRE METROPOLE	140 223,20
BAUGE-EN-ANJOU	17 236,00
MONTREUIL BELLAY	16 527,10
SEGRE EN ANJOU BLEU	24 464,00
TOTAL	198 450,30

Annexe 5

Participations

Travaux ponctuels

(annule et remplace les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

OPERATION	COLLECTIVITE	NATURE DE L'OPERATION	Montant travaux HT maximum en €	Taux de participation demandé	Montant de la participation maximum en €
EP002-23-785	Allonnes	Réparation du réseau au point 79 de l'armoire C3, Rue Albert Pottier	757,08 €	75%	567,81 €
EP018-23-560	BAUGE_EN_ANJOU (Baugé)	Remplacement de la lanterne 1040, Avenue Legoulz de la Boulaye	1 227,65 €	75%	920,74 €
EP029-23-108	BLAISON_SAINTE_SULPICE (Blaison-Gohier)	Remplacement mât N°3 - Rue Thibaut de Blaiso	1 779,16 €	75%	1 334,37 €
EP029-23-109	BLAISON_SAINTE_SULPICE (Blaison-Gohier)	Remp lampe et appareillage H-109-2 - Stade de football	2 405,27 €	75%	1 803,95 €
EP050-23-252	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Brissac-Quincé)	Remplacement lanterne N°20 - Rue Louis Moron	970,08 €	75%	727,56 €
EP050-23-253	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (Brissac-Quincé)	Remplacement lanterne N°19 - Rue Louis Moron	970,08 €	75%	727,56 €
EP317-23-88	BRISSAC_LOIRE_AUBANCE (St-Rémy-la-Varenne)	Remplacement câble entre N°83 et C1 - Place de l'église	1 942,00 €	75%	1 456,50 €
EP400-23-401	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Remplacement du mât 570, Rue des Chardons	1 968,70 €	75%	1 476,53 €
EP400-23-398	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Remplacement de la lanterne 169, Rue de l'expansion, ZA Méron	1 117,91 €	75%	838,43 €
EP400-23-402	CA_DU_SAUMUR_VAL_DE_LOIRE	Remplacement du mât 164, Rue de l'expansion	1 639,87 €	75%	1 229,90 €
EP518-23-281	CC_ANJOU_BLEU_COMMUNAUTE (cc Segré)	Pose d'un module STEDDA N°66 - ZI Etriché	582,31 €	75%	436,73 €
EP518-23-282	CC_ANJOU_BLEU_COMMUNAUTE (cc Segré)	Rallongement câble N°483 - Rue du grand Beauvais	641,48 €	75%	481,11 €
EP518-23-260	CC_ANJOU_BLEU_COMMUNAUTE (cc Segré)	Remplacement mât N°67 - ZI Etriché	922,43 €	75%	691,82 €
EP061-23-62	Challain-la-Potherie	Pose de 2 kits retrofits N°46,74 - Rue de l'étang, route de combrée	1 148,58 €	75%	861,44 €
EP068-23-192	Champtocé-sur-Loire	Remplacement lampe et appareillage H-527-2- Stade de football	2 405,67 €	75%	1 804,25 €
EP068-23-190	Champtocé-sur-Loire	Remplacement STEDDA N°12 - Rue nationale	582,31 €	75%	436,73 €
EP068-23-195	Champtocé-sur-Loire	Remplacement lanterne N°21 - Rue de la Hutte	1 429,89 €	75%	1 072,42 €
EP120-23-134	Denée	Pose d'un mat autonome	3 558,09 €	75%	2 668,57 €
EP120-23-135	Denée	Remplacement mât N°102 - Allée des Ruelles	964,72 €	75%	723,54 €
EP005-23-59	LE_LION_D'ANGERS (Andigné)	Remplacement projecteurs N°85,86 - Clocher de l'église	1 208,38 €	75%	906,29 €
EP176-23-284	LE_LION_D'ANGERS (Le Lion-d'Angers)	Remplacement lampe N°H-763-3 - Stade de football	1 006,80 €	75%	755,10 €
EP176-23-279	LE_LION_D'ANGERS (Le Lion-d'Angers)	Remplacement module STEDDA N°97-4 - Avenue des Acacias	582,31 €	75%	436,73 €
EP167-23-259	LES_GARENNES_SUR_LOIRE (Juigné-sur-Loire)	Remplacement de mât N°550,N°551 - Chemin des Courtils	890,64 €	75%	667,98 €
EP180-23-752	Longué-Jumelles	Remplacement de la lanterne 431, Lot St Martin	1 176,81 €	75%	882,61 €
EP180-23-753	Longué-Jumelles	Lanterne du candélabre 480-4, giratoire D347/D938	1 068,84 €	75%	801,63 €
EP180-23-754	Longué-Jumelles	Remplacement de la lanterne 565, Route de Beaufort	1 209,30 €	75%	906,98 €
EP180-23-755	Longué-Jumelles	Remplacement de la lanterne 580, Rue Michel Couet	1 209,30 €	75%	906,98 €
EP194-23-291	MAZE_MILON (Mazé)	Remplacement de la lanterne 152, Route de la Loire	1 009,45 €	75%	757,09 €
EP103-23-218	OMBREE_D'ANJOU (Combrée)	Remplacement enveloppe armoire C05	731,37 €	75%	548,53 €
EP103-23-219	OMBREE_D'ANJOU (Combrée)	Remplacement porte armoire C29	644,11 €	75%	483,08 €
EP247-22-158	Possonnière (Ia)	Rpct Lampe et appareillage N°H-484-2 - Stade Communale	1 395,59 €	75%	1 046,69 €
EP257-23-76	Rairies (Ies)	Remplacement de l'armoire de commande C7, Rue des Fours	2 737,38 €	75%	2 053,04 €
EP283-23-346	Saint-Georges-sur-Loire	Remplacement crosse et lanterne N°298 - Rue Nationale	1 300,07 €	75%	975,05 €
EP283-23-344	Saint-Georges-sur-Loire	Remplacement candélabre N°237 - Rue Charles Grelier	1 194,23 €	75%	895,67 €
EP308-23-198	Saint-Melaine-sur-Aubance	Remplacement des 2 portes armoire C14 - Square du Pontu	379,14 €	75%	284,36 €
EP308-23-199	Saint-Melaine-sur-Aubance	Rpct lampe N°H-251 - Stade Julien Lambert	1 151,22 €	75%	863,42 €
EP332-23-163	Séguinière (Ia)	Remp de la borne EP S22 HS à côté du point H-102	756,77 €	75%	567,58 €
EP191-22-118	TERRANJOU (Martigné-Briand)	Remplacement lanterne N°163 - Chemin de la fontaine	1 180,19 €	75%	885,14 €
EP358-23-111	Turquant	Mise aux normes de l'armoire C1, rue des Martyrs	3 228,21 €	75%	2 421,16 €
EP358-23-112	Turquant	Mise aux normes de l'armoire C10, chemin de l'Epine	2 386,53 €	75%	1 789,90 €
EP358-23-114	Turquant	Mise aux normes des armoire C2 et C5	2 276,97 €	75%	1 707,73 €
EP358-23-113	Turquant	Mise aux normes de l'armoire C9, Rue des Ducs d'Anjou	2 510,53 €	75%	1 882,90 €
EP358-23-115	Turquant	Mise aux normes des armoires C4 et C8	3 028,40 €	75%	2 271,30 €
			61 275,82 €		45 956,87 €

Annexe 6

Participations

DEPANNAGES DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Cumul par collectivité des dépannages réalisés entre le 1er septembre 2022 et le 31 aout 2023

(annule et remplace les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

COLLECTIVITE	Montant Travaux TTC maximum en €	Taux de participation demandé	Montant de la participation maximum en €
BEAUPREAU EN MAUGES	18 933,37 €	75%	14 200,09 €
	18 933,37 €		14 200,09 €

Annexe 7

Participation forfaitaire particulière 2024 Maintenance préventive et exploitation

Versement par le SIEML à raison de 4€/lanterne installée sur une commune pour laquelle le siéml perçoit la TCCFE mais dont la compétence n'a pas été entièrement transférée (Article III.2.2.2* - Règlement financier Cosy/n°72/2019)

COLLECTIVITE	Nombre de sources	Montant de la participation maximum en €
Angers Loire Métropole	20721	82 884,00 €
	20 721	82 884,00 €

Acte à classer

COSY2024-DEL07

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > **AR reçu** < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-16T16-26-27.00 (MI251051019)

Identifiant unique de l'acte :

049-254901309-20240206-COSY2024-DEL07-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Participations relatives aux travaux d'électrification,
aux travaux d'éclairage public et à la maintenance
et exploitation de l'éclairage public

Date de décision : 06/02/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.8. Fonds de concours

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 07 - Participations relatives aux travaux d'EP vf.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/02/24 à 16:26

Par [MOUTIER Valerie](#)

Transmis

Date 16/02/24 à 16:26

Par [MOUTIER Valerie](#)

Accusé de réception

Date 16/02/24 à 16:32